



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

1<sup>er</sup> octobre 2018

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Jean-Guy Desrosiers :

- M. Desrosiers souhaite avoir plus de détails concernant le point 5.1 de l'ordre du jour de la séance (DÉPÔT ET AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO VM-62-94 MODIFIANT LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL VM-62 DE LA VILLE DE MATANE).

### Réponse

- Le maire lui répond qu'il s'agit de l'installation permanente de trois (3) panneaux de signalisation d'arrêt obligatoire au pied de la côte Saint-Joseph, intersection avec l'avenue Desjardins.
- M. Desrosiers rapporte aux élus une problématique vécue lors de la partie de hockey du 22 septembre dernier, concernant une chaîne installée pour limiter le passage des gens. Il mentionne que des personnes ont dû faire un détour pour se rendre à leur siège (monter des gradins et en descendre d'autres).

Monsieur Raymond Tremblay :

- M. Raymond Tremblay mentionne aux élus, qu'après un projet pilote (référence aux 3 panneaux d'arrêt toutes directions à l'intersection Saint-Joseph et Desjardins), il y aurait lieu de ramasser les panneaux ou de les cacher, car il peut y avoir confusion auprès des automobilistes.

Monsieur Yves Lefrançois :

- M. Lefrançois mentionne aux élus qu'il a fait des requêtes auprès de la Ville et que certaines d'entre elles ne sont toujours pas réglées.

### Réponse

- Le directeur général, M<sup>e</sup> Nicolas Leclerc, lui répond que les requêtes sont traitées par ordre d'arrivée et de priorité.

Monsieur Raymond Tremblay :

- Raymond Tremblay mentionne aux élus que le bâtiment aux coins des rues Saint-Christophe et Saint-Jérôme est dangereux.

Réponse

- Le maire lui répond que nous prenons acte de son commentaire et que des vérifications seront faites.

Monsieur Benoît Harrisson :

- M. Harrisson mentionne aux élus qu'il ne voit pas l'utilité de mettre des arrêts obligatoires à l'intersection de l'avenue Desjardins et de la rue Saint-Joseph. De plus, il souhaite savoir ce qui se passe avec l'ancien bâtiment des Sœurs ursulines.

Réponse

- Le maire lui explique brièvement le projet qui consistera en de l'hébergement en ressources intermédiaires.